Rédaction : 7 rue de la Paix, 42700 Firminy - 04 77 10 11 60 - lprfirminy@leprogres.fr ; Publicité : 04 77 91 48 69 - lprpublicite42@leprogres.fr

Quartier Fayol : un point noir

Lutte. Impossible d'évoquer le quartier Fayol sans aborder ce que tous ses habitants considèrent comme la plus grosse nuisance : la RD 500 empruntée quotidiennement par 12 000 véhicules.

La RD 500 est à Firminy ce que le ténia est à l'intestin. Long, vicieux qui vous parasite à petits feux. Sauf que pour se débarrasser du ténia, il existe des solutions…

Le boulevard Fayol, lui, envenime la vie de ses riverains depuis 40 ans. Autrement nommé RD 500, il relie la RN88 aux communes de Saint-Just-Malmont et Saint-Didier-en-Velay. Il est chaque jour parcouru par plus de 12 000 véhicules, dont plus de 800 camions qui transportent parfois des matières dangereuses.

Le projet de déviation, c'est un peu l'Arlésienne. Il symbolise depuis plus de 40 ans l'inertie des pouvoirs publics. Chaque fois que le projet semble en bonne voie, un recours annule les espérances des riverains.

« Il faut tout reprendre à zéro »

Aujourd'hui, beaucoup d'habitants sont résignés : « On ne se sent pas soutenu par les autorités locales. Pour elles, ce que nous vivons est un détail », regrette un habitant du boulevard. « Nous avons demandé au conseil général de relancer le dossier. Il faut tout reprendre à zéro », s'agace Daniel Cartier, porte-parole de l'association des riverains du boulevard Fayol. En attendant que la déviation se fasse, ils demandent simplement que les trottoirs soient sécurisés. Une évidence. Les écoliers qui se rendent chaque jour à l'école Fayol, en haut du boulevard, doivent emprunter des trottoirs exigus, ne dépassant pas à certains endroits 40 cm de largeur, avec en prime la présence de poteaux électriques. Des feux tricolores ont été installés devant l'école mais, « certains véhicules ne les respectent même pas », témoigne Robert Valla, un voisin.

Outre l'insécurité, les nuisances sont multiples : « On ne peut pas ouvrir les fenêtres, ou même regarder la télévision. La nuit, ça commence à 4 h du matin », poursuit Louis Voltini. La mesure du niveau sonore est sans ambiguïté : « Entre 70 et 80 décibels », l'équivalent d'une cantine scolaire. Dans ces conditions, la seule solution, c'est la fuite : « Dès que je peux, je quitte cet enfer », avoue Daniel Cartier, qui bénéficie de points de repli « en Haute-Loire ou dans le Midi. » Mais pour certains, pas d'échappatoire : « Déménager ? Impossible ! C'est invendable, fulmine une riveraine. Les agences immobilières ne prennent même pas le mandat. » Une peine à perpétuité… ■

Sélim Batikhy

« On vit mal à cause du trafic ! »

Marie-Paule Broussard, habitante du boulevard Fayol

Chez moi, sur la terrasse il est impossible de manger dehors à cause du vacarme incessant. Les motos, c'est infernal. Sans compter la pollution. Il faut voir la poussière que l'on ramasse sur le bord de nos fenêtres. Et pour sortir de chez moi, en voiture, il faut faire vite… Cela fait 40 ans que l'on parle de cette déviation ! On vit mal à cause de ce trafic !

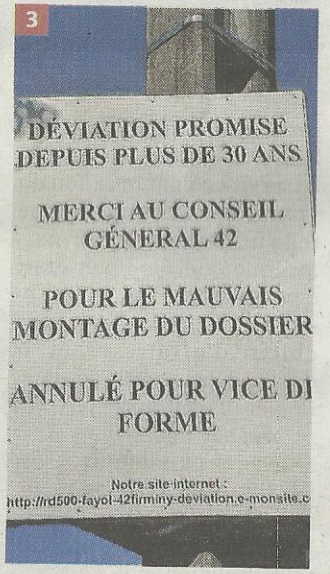

1 **Attention aux camions ! Difficile de circuler sur le trottoir de 40 cm de largeur.**

2 **Affichage de l'association de riverains de la RD 500.** Photo Selim Batikhy

3 **Passage piéton sur le commencement du boulevard Fayol.** Photo Romain Reverdy

4 **Depuis des années, l'association se bat pour le début des travaux.** Photo d'archives

Rédaction : 7 rue de la Paix, 42700 Firminy - 04 77 10 11 60 - lprfirminy@leprogres.fr ; Publicité : 04 77 91 48 69 - lprpublicite42@leprogres.fr

nommé boulevard

2

4

Petite histoire de l'école Fayol

■ **École de béates de Fayol avec mademoiselle Gourbayre.** Photo Jean Vigouroux

En 1863 existait au hameau de Fayol une école tenue par une béate, Mlle Gourbayre. Cette année-là, l'inspecteur primaire la visitant, la déclarait clandestine et illégale mais il conseillait aux autorités académiques de la conserver vu les services qu'elle rend, le village étant éloigné du bourg.

En 1897, la municipalité lançait un projet de construction sur un terrain de 750 m² acheté aux époux Rivaton-Garde. Les élèves rentrèrent dans les nouveaux locaux en octobre 1899.

Quatre ans plus tard, en 1903, il fallut créer une classe supplémentaire devant l'afflux de nouveaux élèves.

En 1911, la population scolaire continuant de croître. Voici la lettre qu'envoyait la directrice de l'école à Victor Berthail, maire de la commune : « J'ai l'honneur de vous faire connaître que le nombre toujours croissant d'élèves à l'école de Fayol m'oblige à demander la création d'une quatrième classe. La classe enfantine compte, à elle seule, 90 élèves de 4 à 7 ans. Il est impossible d'obtenir dans cette classe des résultats que l'on désirerait avec un aussi grand nombre d'élèves d'âges si différents… »

Une classe supplémentaire fut donc créée et un préau fut bâti.

En 1950, l'effectif scolaire atteignant 155 élèves, la ville achetait un terrain de 1759 m² dans le prolongement de l'ancienne école. Sur les plans d'un architecte parisien, M. Balp, la nouvelle école, accolée à l'ancienne, était prête pour la rentrée scolaire 1953. ■

« Du mal à renouveler les générations »

Rémi Méalier Gérant de la buvette de l'Amicale laïque

J'ai toujours habité ici. Je me suis investi dans la vie du quartier. Surtout depuis 2008, date à laquelle j'ai pris mes fonctions à la buvette de l'amicale. Je fais désormais partie du comité de quartier. La vie à Fayol tourne beaucoup autour du centre social Soleil Levant. C'est quelque chose qui perdure car c'était déjà le cas lorsque j'étais enfant. Je l'ai fréquenté depuis tout petit et ce jusqu'à l'adolescence. Auparavant, il y avait plus d'échange entre l'amicale et le centre social. Il faut renouveler ces liens avec des projets sur le long terme, mais aussi des animations temporaires. Pour cela, il faut que de nouvelles personnes s'impliquent au sein de l'amicale, qui a du mal à renouveler les générations.

« On voit passer beaucoup de monde »

Hervé Tardy Responsable sportif du FCO Firminy

Je travaille ici depuis maintenant 15 ans. Le stade du Soleil est au centre du quartier. C'est un peu comme une station service au bord d'une route ou les gens s'arrêtent se donnent rendez-vous... On voit passer beaucoup de monde : pas mal d'écoles, de jeunes viennent ici. Le quartier est toujours en mouvement, ne serait-ce qu'au niveau sonore. Pour le reste, c'est assez calme, même si dernièrement il y a eu quelques incivilités. Il y a beaucoup de mixité. Au cours des dernières années, on a vu s'installer pas mal de jeunes, avec les constructions des nouveaux lotissements. De nouvelles familles viennent inscrire leurs enfants au club. Nous comptons environ 400 adhérents. La baisse que nous avions connue il y a quelques années s'est arrêtée et nous progressons à nouveau.

« Représenter le quartier »

Yves Delorme Président du quartier

Mon rôle en tant que coprésident est de représenter, le quartier auprès de la municipalité, au cours de réunions publiques, mais aussi sur le terrain au jour le jour. Nous faisons remonter les demandes des habitants, qui régulièrement nous téléphonent, jusqu'aux services de la ville. Nous avons deux axes de travail : la voirie et défense du piéton et les animations et fête de quartier. Le bas du quartier est assez populaire. En remontant, on trouve des copropriétés et enfin des maisons individuelles de classe moyenne. La construction de nouveaux lotissements, il y a 3 ou 4 ans, participe au renouvellement de la population du quartier avec beaucoup d'enfants en bas âge.

Amicale Fayol, une institution en panne de relais

■ **L'équipe dirigeante de l'Amicale laïque Fayol : Jean-Baptiste Riocreux, Marie-Paule Mayellet et Jean-Pierre Boulon.** Photo Sélim Batikhy

L'Amicale Fayol, c'est un peu l'institution du quartier. 70 ans de présence, des sections sportives en pagaille, 400 licenciés et 60 000 euros de budget. Et pourtant, déplore Jean-Pierre Boulon, son président depuis 1986, « nos adhérents ne se préoccupent pas vraiment de la vie du quartier. » Pour cause, beaucoup d'entre-deux, « les trois-quarts ne vivent pas à Fayol, complète-t-il. Les gens s'investissent dans leur section mais très peu dans la vie locale ou même celle de l'amicale. » Cette dernière dépasse le cadre du quartier. Afin de restaurer un peu cette attache, des animations, projections des matches de l'ASSE, ou autres lotos, y sont organisés. Jean-Pierre Boulon nourri l'espoir qu'une « nouvelle génération prenne le relais », pour dynamiser le lien social. ■

Soleil Levant : « Le pouvoir d'agir »

Loisirs. Le centre social, qui anime la vie du quartier depuis 1971, ouvre sa saison 2014/2015 avec comme axe principal l'émancipation de ses adhérents.

« Nous sommes le seul centre de loisirs qui n'a pas de programme d'activité. »
Voilà le genre d'affirmation qu'un directeur de centre social chercherait, partout ailleurs, à minimiser ou même mieux : ne jamais prononcer… Ici, pas du tout. Mathias Castillo assume : « Ce sont les enfants qui organisent leurs activités. » ouf ! Chaque soir, les animateurs interrogent les enfants sur leurs souhaits d'activités pour le lendemain. Un moment d'échange qui permet également de « réguler la vie de groupe », chaque enfant exprimant le ressenti, positif ou négatif, de la journée écoulée. Les sorties extérieures, elles, sont prévues à l'avance dans un souci d'organisation. Idem pour les activités des adultes, qui ont davantage besoin de contrôler leur emploi du temps.
Véritable animateur de la vie de quartier depuis 1971, le centre social du Soleil Levant accueille 380 familles adhérentes, dont environ 70 % d'Appelous. « Nous avons une attache très locale, même très quartier », explique le directeur, originaire de Grenoble.
Depuis 2012, de nouveaux locaux, beaucoup plus fonctionnels sont venus doubler la surface d'accueil du centre dans un cadre verdoyant, propice à la détente et aux activités de plein air.
L'objectif affiché de l'équipe : « Conforter les habitants dans leurs places de citoyens éclairés, et les accompagner dans une démarche d'émancipation afin qu'ils deviennent acteurs de la vie de leur territoire. » ■

S.B.

■ **Les enfants du centre social du Soleil Levant.** Photo Selim BATIKHY

Pratique

Centre social
Soleil Levant
Chemin des Combes
Tél. 04 77 56 23 09
Mail: cssl-info@orange.fr
Adhésion familiale de 10 euros. Inscription à partir du 1er septembre. L'accueil est ouvert les lundi, mardi, et vendredi de 14h30 à 18h30 et le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

42F